

Appel à communications

Colloque « **Formes d'éducation et processus d'émancipation** »
Rennes
22, 23, 24 mai 2012

http://esup.bretagne.iufm.fr/colloque_cread_2012/index.jsp?locale=fr-FR

Problématique

Dans une période de forte interrogation sociale sur les caractéristiques de la démocratie et d'importants remaniements des relations contractuelles entre acteurs, en particulier dans l'organisation du travail, il apparaît pertinent de réétudier, à la lumière d'analyses diachroniques et pluridisciplinaires, les principes du « contrat éducatif » qui fonde nos sociétés.

Dans le cadre des travaux du Colloque, l'éducation est comprise dans son acception la plus large, englobant la diversité de ses processus, modalités et publics. La démocratie quant à elle est définie, à la suite de John Dewey (1939), moins comme un système politique ou un ensemble de procédures instituées, qu'en tant que croyance fondatrice d'une démarche anthropologique d'éducation pour le développement humain. Elle passe par la prise de conscience et l'explicitation de l'expérience, dans une perspective à la fois réflexive et critique, de telle manière que l'expérience ultérieure soit plus riche et fondée en raison¹.

La mise en acte de cette croyance par une diversité de conduites sociales est nourrie par des formes d'éducation qui préparent les générations successives dans une telle perspective et mettent en place les conditions de son actualisation dans le temps. Cette dernière est conditionnée par l'inscription des formes d'éducation dans des processus d'autonomisation individuelle et collective, visant l'émancipation des sujets, acteurs d'institutions, qui en n'étant ni totales (Goffman², 1979), ni totem (Castoriadis³, 1999), permettent aux agents *institué*s de se concevoir et de se construire en acteurs *instituant*s.

Dans le prolongement du Colloque organisé en 2008 sur le thème « Efficacité et équité en éducation », les trois journées scientifiques proposées en 2012 ont donc pour objectif de confronter les analyses de chercheurs en Sciences humaines et sociales (SHS) pour chercher à savoir dans quelle mesure *les principes de l'éducation, ses formes et ses incidences correspondent aux structures et fondements normatifs des sociétés à visée démocratique permettant ainsi leur actualisation.*

¹ « La démocratie est croyance en la capacité de l'expérience humaine de générer les buts et méthodes qui permettront à l'expérience ultérieure d'être riche et ordonnée. Toutes les autres formes de foi morale et sociale reposent sur l'idée que l'expérience doit, à un moment quelconque, être soumise à une forme de contrôle extérieur, à quelque 'autorité' censée exister en dehors des processus de l'expérience. La démocratie est la conviction que le processus de l'expérience importe davantage que tel ou tel résultat particulier - les résultats particuliers ayant une valeur ultime uniquement s'ils servent à enrichir et à ordonner la suite du processus. Puisque le processus de l'expérience peut être éducatif, la foi en la démocratie est inséparable de la foi en l'expérience et en l'éducation. Toutes les fins et toutes les valeurs qui sont coupées de ce processus constant deviennent des arrêts, des formes de fixation. Elles tendent à figer ce qui a été gagné au lieu de s'en servir pour ouvrir la voie à des expériences nouvelles et meilleures », Dewey, J. (1939). *Creative democracy*. In *The Latter Works, Vol. 14*. Carbondale : Southern Illinois University Press.

² Goffman, E. (1979). *Asiles*. Paris : Minuit.

³ Castoriadis, C. (1999). *Figures du pensable*. Paris : Seuil.

[Proposer un symposium](#)

Chaque équipe de symposium est composée d'un coordonnateur, d'intervenants et d'un réactant.

Entre 2 et 4 intervenants, il s'agit d'un symposium court, d'une durée de 2h.

Entre 4 et 6 intervenants, il s'agit d'un symposium long, d'une durée de 4h.

Le coordonnateur fixe librement l'organisation des interventions.

[Principes de constitution du symposium : recommandations](#)

Le symposium doit donner lieu à la confrontation de points de vue différents. On évitera donc les symposiums dans lesquels tous les intervenants viendraient du même laboratoire. On cherchera autant que possible à inclure au moins un chercheur étranger. Les symposiums ont également vocation à promouvoir les jeunes recherches ; il est donc recommandé que l'un au moins des intervenants soit un doctorant.

[Demande pour soumission](#)

Une proposition de symposium comporte un texte introductif (500 mots maxi) et un résumé pour chaque intervention (250 mots maxi).

[Demande pour texte colloque et actes](#)

Le texte à fournir pour les actes comporte :

- un texte introductif de 1500 mots maximum
- un texte de 5000 mots maximum par intervention.

[Dates](#)

1^{ère} étape : 07 novembre 2011

**envoi des propositions de symposiums
→ 5 décembre 2011 : Notification d'acceptation**

2^{ème} étape : 21 février 2012

→ envoi des versions définitives

[Contact](#)

jean-noel.blocher@bretagne.iufm.fr
jerome.eneau@uhb.fr